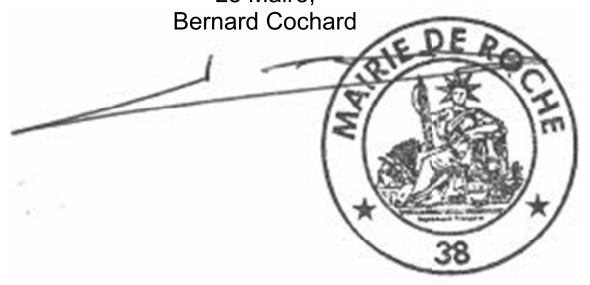


4.2.a. Document graphique du règlement

Echelle : 1/5000e

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du PLU en date du 23 mai 2016.



SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)

- Risques liés au Pipeline Méditerranée - Rhône
Risques liés au pipeline à éthylène gazeux Transalpin Ethylène
Canalisation Zones de dangers (165, 200 et 250 mètres)
Canalisation Zones de dangers (SUP 1 : 270 mètres / SUP 2 : 55 mètres / SUP 3 : 45 mètres)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIEES AUX ENJEUX DE MILIEU NATUREL cf. Titre II, Chapitre III du Règlement (pièce 4.1)

- Secteur de protection de captage (périmétre immédiat)
Secteur de protection de captage (périmétre rapproché)
Secteur de protection de captage (périmétre éloigné)
Espace Bois Classé
Elément naturel remarquable du paysage
ZNIIEFF de type I
Corridor écologique
Zone humide

AUTRES SERVITUDES D'UTILISATION DES SOLS

- Emplacement réservé logement social
Numéro de l'opération
Changement de destination
Bâtiment d'élevage lié à une exploitation (respect du périmètre de réciprocity)

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé
Numéro de l'opération
Principe d'accès

AUTRE INFORMATION

- Ligne électrique
Secteur de nuisances sonores lié aux routes départementales :
RD 113 : tissu ouvert - catégorie 4 - 30 mètres
RD 36 : tissu ouvert - catégorie 3 - 100 mètres

LES ZONES ET LES SECTEURS

Limité de zone OA Secteur concerné par des Orientations d'aménagement et de programmation

- ZONES URBAINES
Zone agglomérée dense
Zone agglomérée d'extension
Zone bâtie de plus faible densité
Zone d'activités économiques
ZONES A URBANISER
Zone d'urbanisation future
Zone à aménager à vocation principale d'habitat
ZONES AGRICOLES
Zone agricole
Zone agricole à enjeux naturel et paysager
ZONES NATURELLES ET FORESTIERES
Zone naturelle protégée
Zone de sport et loisirs

SECTEURS DE RISQUES NATURELS cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)

Le risque de retrait et gonflement d'argiles (indice "B") dans le règlement partie écrite, issu de la cartographie "mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux" réalisée par le BRGM en Novembre 2011, concerne l'ensemble de la commune.

- Traduction de la carte d'argiles 1:5000e
Etang / Bassin de rétention
Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
Secteur "constructible sous conditions" (B)
Risque de crue rapide des rivières
Risque d'inondation en pied de versant
Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels
Risque de ravinement et de ruissellement sur versant
Risque de glissement de terrain

Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux

issu de la cartographie du BRGM - Novembre 2011

- Zone faiblement à moyennement exposée

